Vos questions / nos réponses

casino en ligne a l'etranger

Par corgnac Postée le 07/11/2024 16:08

> comment s'exclure definitivement des casinos en ligne a l'etranger et qui ne sont pas du ressort de l'ANJ merci

---

Mise en ligne le 13/11/2024

Bonjour,

Nous tenons d'abord à nous excusez pour le délai de réponse, supérieur au délai annoncé sur notre site internet.

Il est possible de s'auto-exclure directement sur chaque site mais en effet, cette exclusion n'est pas définitive.

A notre connaissance, il n'existe pas de dispositif français qui permette d'agir sur les casinos en ligne étrangers.

Il nous semble que des prestataires privés proposent ce service payant d'auto-exclusion. En tant que service public, nous ne pouvons pas vous donner plus d'informations à ce sujet.

Si vous souhaitez discuter avec un écoutant de notre service pour avoir un échange sur les autres aides possibles pour arrêter le jeu, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Le service est gratuit et anonyme. Le tchat est accessible du lundi au vendredi, de 14h à 00h, et le week-end de 14h à 20h.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,
